

d'additionner les deux moyennes générales et de diviser le total par 2, parce que le total représentait la somme de deux tables! Le résultat de ce système peut être montré par un exemple:

Table No 1	Table No 2
\$ 40,000	\$ 12,000
60,000	26,000
70,000	10,000
30,000	5,000
20,000	
<hr/>	<hr/>
\$220,000	\$53,000
Moyenne de 5 ans : 44,000.	
Moyenne de 4 ans : 13,250.	

D'après la méthode indiquée plus haut, si on additionne ces deux moyennes et qu'on divise le total par 2, le résultat sera \$28.625. Mais si le total des deux tables, \$273,000 est divisé par le nombre d'années 9, comprises dans les deux tables, la moyenne des deux tables est de 30.33 résultat évidemment exact.

M. J. Howard Hunter, N. A., K. C., secrétaire de sociétés amicales a fait, à ce sujet d'intéressantes remarques dans un discours à la Canadian Friendly Association.

Il a déclaré que ces sociétés étaient contrariées des erreurs auxquelles conduisent les Moyennes.

Le fait qu'une moyenne arithmétique peut être obtenue au moyen de trois nombres abstraits ne veut pas dire si ces trois nom-

bres s'appliquent à des objets concrets, que la moyenne des nombres abstraits représentera aussi la moyenne des objets concrets, ou même qu'elle aura un rapport quelconque avec ces derniers. La moyenne des nombres 3, 4 et 8 est le nombre 5; mais la moyenne de 3 livres de poisson, 4 livres de volaille et 8 livres de mouton n'est certainement pas 5 livres de poisson, volaille et mouton.

Pour pouvoir établir une moyenne de nombres concrets, les objets que ces nombres représentent doivent être non-seulement de la même espèce, mais encore de la même qualité. Autrement on peut s'attendre à de graves erreurs.

Cette question des moyennes a conduit à des erreurs et à une confusion sérieuses les sociétés amicales. Un membre d'une de ces sociétés se vante que l'âge moyen des membres soit de 35 ans; il part de là pour calculer la moyenne du taux des décès de ces membres comme si tous étaient âgés de 35 ans. Ceci, dit M. Hunter, est complètement erroné.

Prenons comme exemple une société composée de 100,000 membres, dont 50,000 sont âgés de 20 ans et 50,000 de 50 ans; leur âge moyen est de 35 ans. Les décès pour ces 100,000 membres, s'ils étaient tous âgés de 35 ans, seraient de 895. Mais sur 50,000 membres âgés de 20 ans, les décès seraient de 390 et de

689 sur les 50,000 âgés de 50 ans. Ce qui ferait un total de 1,079 décès au lieu de 895. En calculant par la première méthode la société commettrait une erreur de 184 décès par an. Comme le dit M. Hunter, "le taux des décès dans toute société dépend, non de l'âge moyen des membres, mais de leurs différents âges."

Une autre erreur persistante consiste à baser les taux de primes sur la méthode grossière employée pour établir les moyennes et connue sous le nom de "Probabilités de Vie." Cette erreur, dont quelques personnes ne veulent pas démordre constitue une fausse application de la Table des Probabilités. L'emploi des intérêts composés est inséparable du calcul de la valeur et du montant des primes futures. Mais la mortalité varie tellement, que ce calcul doit être fait année par année, au lieu d'être basé sur la moyenne du temps. Si les primes étaient calculées d'après les Probabilités de Vie, il se produirait de sérieux déficits dans le montant des primes obtenu par ce calcul.

L'écueil qui fait sombrer tant de sociétés amicales, l'écueil sur lequel quelques-unes se dirigent directement à l'heure actuelle, c'est le dédain des principes établis par les actuaires, dédain qui est ordinairement le résultat de l'ignorance de ce que sont ces principes et de leur base fondamentale.

Patronnez la Compagnie de votre Pays.

Pourquoi envoyer votre argent à l'étranger? Édifiez des Institutions au pays et assurez-vous à

THE CANADIAN RAILWAY ACCIDENT INSURANCE CO.

Ottawa, Canada.

CAPITAL AUTORISÉ \$500,000

CAPITAL SOUSCRIT 200,000

D. MURPHY,
Président.

JOHN EMO,
Gérant Général.

J. P. DICKSON,
Secrétaire-Trésorier.

Émet toutes les Catégories d'Assurance contre les **Accidents, la Maladie, la "Liability", et l'Assurance Collective des Ouvriers**, à des taux aussi bas que le permet la sécurité.

Toutes les Polices sont émises en Français ou en Anglais, comme on le désire. Les Polices de "The Canadian Accident Insurance Company" sont les plus libérales qui soient émises aujourd'hui et contiennent tous les avantages les plus nouveaux et les plus modernes, tels que clauses d'**Accumulation, Double Responsabilité, Police cédulée ou à Indemnité Fixe, Honoraires de Chirurgien, etc.**, et peuvent être émises à des termes de trois ou six mois sans frais supplémentaires. Pour informations, voyez les agents.

Bureau de Montréal:

Bâtisse Banque d'Ottawa, 222, rue St-Jacques.

E. Pinard, Caissier.
T. Hickey
R. C. Scott } Agents spéciaux.
G. H. Bissett
J. E. Roy, Agent Local.

Bureaux de Québec:

Frank Glass,
Bâtisse Banque d'Hochelaga

J. B. Morissette,
82, rue St-Pierre.

AGENTS DEMANDES DANS TOUS LES DISTRICTS NON REPRESENTES.

DRESSEZ-VOUS AU GERANT-GENERAL, 58, RUE QUEEN, OTTAWA, ONT.